ETAT CIVIL 2022/2023

Naissances : BECHTEL Elyot 07/10/2022

Mariage : LORET Erwan et SOCIER Angéline 14/12/2022

Décès : TASCHET Bernard 6/10/2022, CISSE Camille 26/10/2022, GUERIN Robert 02/02/2023, GAUDIN Gisèle 20/02/2023, THAUDIERE René 26/02/2023

MANIFESTATIONS

- **8 avril : Chasse aux œufs (commission Bien vivre ensemble)**
- **15 avril : Projection du film Mémoire de Guerre (Culture et Patrimoine)**
- **8 mai : Fête de la victoire (Anciens Combattants)**
- **12 mai : Antoine HERVIER JAZZ (Culture et Patrimoine)**
- **16 juin : Feu de la St Jean à Germier (Comité des Fêtes)**
- **1 et 2 juillet : Exposition d'arts plastiques (Culture et Patrimoine)**
- **9 juillet : Vide grenier (OMS)**
- **14 juillet : Fête nationale (mairie et associations)**
- **17 septembre : Dans le cadre des journées du patrimoine : randonnée de Culture et Patrimoine**
- **23 Septembre : Marche nocturne (Comité des Fêtes)**

8 MAI 2023

11h30 : Rassemblement à la Mairie
11h45 : Cérémonie au Monument aux morts
12h15 : Verre de l'amitié
12h45 : Repas proposé par les Anciens Combattants en collaboration avec la mairie.
Traiteur Le Mille-Pattes **Prix :** 28€ **OUVERT A TOUS.**

Inscriptions avant le 1er mai auprès :
Mairie : 05.49.98.09.62
Alain ADHUMEAU : 07.71.10.60.11

MÉMOIRE DE GUERRE

L'association Culture et Patrimoine a enregistré les souvenirs de 16 anciens combattants d'Afrique du Nord entre 1954 et 1963. Un film a été réalisé et a été projeté à la salle des fêtes le 3 décembre dernier devant un nombreux public. A la demande de personnes n'ayant pas pu être présentes, ce film sera à nouveau présenté le samedi 15 avril à 14h15 à la salle des fêtes.

La projection sera suivie de l'intervention de M. Tramor QUEMENEUR, historien dont les recherches portent sur les appelés et rappelés de cette guerre et qui n'avait pu être présent en décembre à cause de la grève à la SNCF.

Animaux sauvages et cultures

Pourquoi autant de battues ?
La prolifération d'animaux sauvages devient un vrai souci. Il est sans doute évident qu'ils disposent de moins en moins d'espace notamment à l'approche des villes. Nous n'en sommes pas au même degré de danger que sur la 347. Mais 48 chevreuils qui se régalent dans un champ comme il a été vu sur Mouterre ou des dizaines de pigeons qui suivent des rangs de tournesols qui viennent de germer, c'est rageant pour les agriculteurs qui n'ont d'autre alternative que de ressemer. Alors cohabitons tous ensemble.

Horaires d'ouverture de la Mairie:

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN 8h00-12h00	OUVERT	FERME	OUVERT	OUVERT	FERME
APRES-MIDI 13h00-17h00	OUVERT	FERME	FERME	FERME	OUVERT

12 rue Saint Maximin
86200 MOUTERRE SILLY
Tél: 05.49.98.09.62
contact@mouterresilly.fr
www.mouterresilly.fr

Suivez-nous sur facebook

Suivez-nous sur PANNEAU POCKET

AU FIL DE L HISTOIRE

Commune de Chasseignes.

De 1793 - date de la création des communes en France à 1845 - date de la fusion avec Mouterre, six maires se sont succédés à la mairie de Chasseignes.

Jean-Louis DEBROU de 1793 à l'An 8 (1799/1800)

Antoine BOURDILLEAU An 8 - An 11 (1802/1803)

BAILLOU DE LABROFE 1807– 1824

François GUERIN 1824 - 1837

Jean LEFEBVRE 1837 –1845 qui sera plus tard Maire de Mouterre-Silly de 1878 à 1881.

La mairie se situait dans ce qui est aujourd'hui la rue de la Renardière.

Le territoire était plus vaste que celui de Mouterre car il allait des Vaux-Sainte-Marie à Niré Les Landes.

La population lors du recensement 1841 était de 536 habitants, deux professions étaient particulièrement représentées les agriculteurs que l'on nommait à l'époque « Cultivateurs » et les maçons - patrons et ouvriers - surtout dans le village d'Insay.

(*recherche aux archives départementales : Alain LIVREAU)*

Ce bulletin a été réalisé par la Commission Communication: Alain ADHUMEAU, Catherine BROTTIER, Evelyne VERSARI

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

Photos réalisées par VISUELLEMENT

Mouterre-Silly
Bulletin d'Informations

AVRIL 2023

EDITO

Vous étiez 130 personnes environ présents le 20 janvier ; C'était vraiment très sympathique de se retrouver après trois ans de covid qui avaient bousculé nos bonnes habitudes ! Les nouvelles familles avaient répondu en nombre à notre invitation et la soirée s'est terminée par un moment convivial qui a été, agréable et apprécié.
Cela vous a permis de constater que pendant ces trois années, élus et agents ont travaillé dans l'intérêt de la commune et que plusieurs gros projets vont nous occuper sur plusieurs années à venir. Comme vous, la commune devra affronter diverses hausses qui agiront sur l'investissement.

Le Maire,
Alain ADHUMEAU

Participation citoyenne

Trop souvent la gendarmerie nous alerte sur les cambriolages dans des communes voisines, sur des véhicules suspects qui circulent dans nos villages de jour comme de nuit.

Depuis février 2022, nous avons adhéré à ce dispositif comme l'indiquent les panneaux aux entrées de notre commune.

Accepter d'être référent « Participation citoyenne » est un engagement citoyen bénévole et en aucun cas être un délateur ou un shérif. C'est faire remonter l'information à la gendarmerie qui fera ensuite son travail, en appelant le 17.

Faites-vous connaitre en mairie. En renforçant l'équipe de volontaires et en quadrillant la commune, nous aiderons à apaiser les tensions et à participer au mieux vivre ensemble.

EAU: essentielle à la vie

Maîtriser sa consommation d'eau

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.
Eaux de Vienne a demandé à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire : nous tenons à vous remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.

Réalisations et Projets

Commission Patrimoine et Bâtiments:

Animée par Daniel COLAS avec Delphine YVON, Ludovic HOREL, Laurent RETAILLEAU

- Parking de la Maison d'Accueil Familial : garde corps et plantations
- Ecole : Changement des huisseries, isolation et peinture du couloir
- Restauration intérieure de Notre Dame de Chasseignes

Commission Aménagements et Voiries:

Animée par Joël TASCHET avec Delphine YVON, Benoît GRATTEAU, Ludovic HOREL, Laurent RETAILLEAU, Frédéric TASCHET

- Construction d'un chenil pour chiens errants
- Réalisation d'une réserve incendie à Insay
- Création d'une aire de stockage de matériaux, d'une plateforme pour les containers et réalisation d'un enrobé pour le chemin d'accès au garage communal
- Collecte des eaux pluviales à Germiers : lancement des appels d'offres
- Sécurité routière dans les villages suite
- Travaux de voirie à Chasseignes, Sainte Catherine et dans le Bourg.

Commission Bien Vivre Ensemble:

Animée par Alain ADHUMEAU avec Stéphanie PETIT, Marina PREUD'HOMME, Frédérique SAMSON, Delphine YVON

- **RAPPEL: Aides pour les habitants:**
  - **Permis de conduire : 250 euros à partir de 15 ans contre 25 heures de travail d'intérêt citoyen.**
  - **BSR : 30 euros par adolescent. (Nouveau)**
  - **Maintien à domicile : 5 euros par mois de téléassistance avec « Présence Verte ».**
  - **Transport scolaire : 20 euros par an et par enfant.**
  - **Voyage Linguistique : 30 euros par élève des collèges et lycées**
  - **Cadeau de bienvenu à chaque nouveau-né.**
  - **Lutte contre le frelon asiatique : tarif préférentiel renseignements au 05.49.62.98.40**

Commission Finances:

Animée par Alain ADHUMEAU avec Daniel COLAS, Joël TASCHET, Stéphanie PETIT, Patrick LECHEVALIER, Frédéric TASCHET.

- Préparation du Budget 2023

Les grandes lignes du Budget 2023:

RESULTATS 2022	
Dépenses	**Recettes**
Fonctionnement	
385 472.68 €	548 389.41 €
Investissement	
437 798.86 €	731 170.45 €
Reste à réaliser	
239 469.09 €	

BUDGET 2023	
Dépenses	**Recettes**
Fonctionnement	
1 130 474.97 €	1 130 474.97 €
Investissement	
1 108 562.87 € Dont 239 469.09 de reste à réaliser	1 108 562.87 €

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition 2022 pour 2023.

Taxe foncière bâti : 30.75 %
Taxe foncière non bâti : 31.32 %
Taxe habitation sur les résidences secondaires : 19.21 %

Recensement, lotissement, carte communale

Du 19 janvier au 18 février, la population de notre commune a été recensée. Nous vous remercions de l'accueil que vous avez réservé à nos deux agents recenseurs.

Si les résultats définitifs ne seront connus que dans quelques mois après contrôles par les services de l'INSEE, nous connaissons d'ores et déjà les principales évolutions de notre population par rapport au recensement de 2017.

Nous avions noté l'arrivée de 58 familles sur notre commune depuis 2020 suite à l'acquisition de maisons à restaurer ou en location. Malgré cela notre commune a perdu une trentaine d'habitants, passant de 661 habitants à 630 environ.

C'est le cas de la plupart des communes rurales du Loudunais. Le nombre de foyers occupés par des personnes seules a beaucoup progressé : 84 sur 316 foyers, soit 30 % - hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes ; 87 logements de 2 personnes et 26 de 4 personnes ou plus seulement; c'est une tendance lourde.

L'arrivée de 4 pavillons d'Habitat de la Vienne, la réalisation d'un lotissement communal de 8 parcelles et la refonte de la carte communale permettront sans doute de corriger en partie cette diminution de notre population dans les mois ou les année à venir.

Des logements vides qui pourraient être loués ou vendus restent inoccupés, c'est dommage.

Germier : Eaux pluviales

Pour un habitant de ce village, "il n'y a jamais rien de fait à Germier" !
Voici ce qui va être réalisé dans les trois ou quatre ans à venir : Conformément à nos engagements de mars 2020, nous allons nous attaquer au lourd dossier des eaux pluviales .

Cette année les appels d'offres vont être lancés prochainement et les travaux d'aménagement et construction d'un réseau de collecte des eaux pluviales devraient débuter sous quelques mois.

Les travaux partiront de la rue de l'école, au niveau du local actuel de la pompe de relevage appelé par erreur pigeonnier, parcourant toute la rue des Petites Croix puis la rue du Clos Moulin jusqu'au Martiel.

Ces travaux auraient dû démarrer en 2022, le financement étant assuré. Mais un imbroglio avec une administration nous a fait reporter ce chantier à cette année avec un surcoût dû à l'inflation.

Les années suivantes verront la réalisation de caniveaux, de bordures de trottoirs pour finir par un enrobé.

On ne reconnaîtra plus Germier !

Ecole, APE, Collecte papiers

Le RPI Saint-Laon - Mouterre - Ranton - Glénouze

A la rentrée de septembre prochain le RPI continuera à accueillir nos élèves :

Inscriptions: école maternelle de Saint-Laon : 05 49 22 99 65
école élémentaire de Mouterre : 05 49 22 44 56

Le 8 décembre dernier, les élèves de Mouterre ont participé avec leur professeur, Madame JEULAND, à la plantation d'arbres fruitiers au verger communal en cours de réalisation, en bénéficiant des conseils avisés de Vincent Aguillon de la CCPL.

L'association des parents d'élèves, Les Marsupiaux, s'est dotée d'un nouveau bureau depuis la rentrée. La présidente est Madame Elsa ROGEZ .

La prochaine collecte de papiers se déroulera du 22 mai au 30 mai 2023 et la Kermesse de fin d'année est programmée le 23 juin 2023 à Ranton.

Permanences numériques

Rappel : permanences de Mme Lucie PIOLET les 2e et 4e vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00, avec ou sans rendez-vous. Gratuit pour particuliers et associations.

Contact : 05.49.98.71.14

Eglise Notre Dame de Chasseignes

Les travaux de restauration intérieure devrait commencer à l'automne ! Les appels d'offres viennent d'être lancés, le financement de la première tranche est bouclé avec 85 % de subventions (Etat/DRAC-Région-Département).

Il s'agit de restaurer et de mettre en valeur l'ensemble des richesses patrimoniales que contient cet édifice : vestiges de peintures murales figuratives sur les parements du chevet, autels à retables polychromes à devant d'autel en bois peint de la nef, autels latéraux dans les chapelles, chaire à prêcher peinte, Maître Autel monumental ...

Ces travaux doivent durer trois ans pour un budget global d'environ 800 000 €.